

RELAI DU PASS ET VA ... ET PASS ET SUIT ...

Julie Fontès-Trameçon,

Professeure agrégée d'EPS, Montaigu (85)

Le suivi au service de la formation de l'élève est une nécessité qui prend acte de façon officielle dans les enjeux de l'école. Le BO n°19 du 9 Mai 2013, relatif au parcours d'éducation artistique et culturel en témoigne. Il est la manifestation d'un des fondements de l'école : « Le principe d'égalité dans l'accès au savoir et à la culture ». La création d'un parcours personnalisé, est un gage de réussite dans la voie diplômante de l'élève, car signifiant et surtout cohérent. Cette cohérence émane d'un compromis et d'une harmonie entre des exigences quantifiables officielles, pour passer d'un cycle à un autre, et le réel potentiel de l'enfant. Permettre à l'élève de façonner son parcours nécessite un accompagnement, mais aussi une marge de liberté. C'est en construisant des outils d'orientation puis, en se les appropriant, que chaque élève identifie les attentes et nécessités du parcours de « son » possible.

Comment rendre possible le suivi de tous et de chacun dans « l'ici-maintenant » et dans un avenir proche ou lointain ? Quels outils transmettre ? Quel guide méthodologique donner à l'élève tout au long de sa scolarité ? C'est à travers une cohérence à la fois verticale et horizontale, que peut se jouer et se dévoiler des espaces d'intentions, des orientations et chemins possibles pour l'élève. Toutefois, cette mise en forme du parcours personnalisé ne peut exister qu'avec une porosité entre différents champs et une communication entre acteurs, témoins de l'évolution de chaque enfant. Proposer un guide méthodologique des différentes formes de suivi, utiles pour le corps enseignant et transposable pour l'élève, est l'enjeu de cet article. Que retenir selon le type de suivi ? Quel format peut-il prendre selon son espace de vie ? Comment le rendre exploitable par l'élève lui-même ?

Pour répondre à ces champs de questionnement, Il s'agit d'abord de présenter la construction possible du parcours de l'élève à travers l'image du « pass et va ». Fondation même du savoir, cette phase, omniprésente dans chaque discipline, permet d'engager chaque élève dans le « pass et suit », deuxième temps de progression dans le parcours scolaire de l'élève. Dans toutes les phases du suivi, pour faire évoluer le parcours identitaire et professionnel de chaque élève, des liens sont nécessaires entre les acteurs des différents champs. Il semble utile d'en promouvoir quelques exemples.



Une cohérence verticale, le « Pass et va »

La cohérence verticale, renvoie à la construction du savoir dans « l'ici-maintenant ». Quels processus et procédures l'élève va-t-il retenir pour s'approprier un savoir spécifique ? Philippe Mérieux parle de la nécessité d'une double cohérence dans la construction du savoir : la fondation et le fondement même du savoir. Rendre accessible le savoir n'est possible que si des référents, des bases sont enseignés à l'élève. Pour l'apprentissage de la lecture, l'élève doit connaître ses lettres d'alphabet qui représentent le code de la lecture, puis les syllabes qui font accéder aux mots. Mais le mot n'est véritablement lu que lorsqu'il fait sens. Il est alors question de fondement, de l'idée de projet et de sens de la lecture par les situations qu'elle incarne, ou par la phonologie qu'elle propose. Passer le savoir et le réinvestir dans l'ici, maintenant, entre dans une approche verticale, au sein même de la leçon. Le tableau ci-dessous présente des mises en œuvre structurelles et pédagogiques de cette double cohérence en EPS.

Tab. 1 : récapitulatif des « pass et va »

PASS ET VA TYPES DE SUIVIS	FORMATS	CHAMPS D'ACTEURS	EXPLOITATION PAR L'ELEVE
PEDAGOGIE DIFFERENCIEE Pédagogie axée sur les besoins des élèves.	Utilisation de différents supports pédagogiques : Fiches, Vidéos Varier approches pédagogiques : Cognitive, environnementale ...	Professeur dans sa discipline	Professeur ne fait pas les groupes en fonction des niveaux, mais les élèves choisissent leurs groupes.
AUTO EVALUATION	Evaluation diagnostique- formative-certificative-Co évaluation	Professeur dans sa discipline	Utiliser les indicateurs d'évaluation comme structure de la pensée et du mouvement + logique de progression.
DVPER CONTINUUM DE COMPETENCES	Une programmation annuelle mais aussi par cycle TRANSMISE AUX ETABLISSEMENTS DE BASSIN. Ex : Prendre connaissance de la programmation en EPS au collège pour école et lycée dans une logique de progression.	Equipe EPS. Logique de programmation au regard des caractéristiques élèves + attentes institutionnelles.	Comprendre et définir la compétence pour percevoir le sens et l'intérêt du support activité. Faire des liens entre compétences propres et socle.



Une cohérence horizontale, le « Pass et suit »

La cohérence horizontale, interroge la transposition du savoir. Qu'est-ce que l'élève garde ou utilise dans sa construction et dans son parcours scolaire ? Cette décontextualisation est illustrée à travers

cette idée du « pass et suit ». Passer le savoir et identifier comment chaque élève l'utilise ? Qu'est qui est préservé, retenu et sur quoi chaque élève s'identifie ? Cette logique de progression est mise en évidence à deux niveaux d'identification. Le premier s'inscrit dans l'évolution identitaire de l'enfant, à travers l'exploitation de la fiche de renseignements. Le deuxième concerne la création d'un Parcours d'Education Artistique et Culturel (P.E.A.C.) de l'élève à travers un carnet de bord.

Le « pass et suit », à travers une construction identitaire.

Le point de départ est « la fiche renseignement ». Au premier jour de la rentrée, les élèves se dévoilent dans leur « statut d'élève » (redoublements, matières dans lesquelles ils se sentent en difficulté ou en réussite, implication dans le cadre de l'école : clubs, foyer, A.S. ...); mais aussi personnellement (loisirs à l'extérieur de l'école orientation, métiers...). Cette fiche peut être conçue collégialement et partagée entre les disciplines. Elle est alors pensée dans une logique de cohérence horizontale.

Son actualisation, chaque année par l'élève, en heure de vie de classe à la demande du nouveau professeur principal, par exemple, relève ce qui a changé par rapport à la fiche initiale. Cet outil devient, alors, une fiche de suivi.

Des points d'appuis comme des rencontres artistiques, de cours, d'aide personnalisée ou des expériences à l'extérieur de l'école peuvent permettre d'argumenter des changements de regard, d'envie ou de besoin. Le format de cette fiche renseignement sur l'E.N.T. peut, ainsi, être lisible et accessible à l'ensemble de l'équipe pédagogique de la classe. Le développement de l'enfant, sa construction personnelle sont, alors, mis en avant. Un enfant, par exemple introverti, motivé essentiellement par les jeux vidéo et qui, l'année suivante, rajoute d'autres centres d'intérêts met en évidence le développement de sa personnalité et la construction de soi. Par ailleurs, certaines mesures ou actions pédagogiques, culturelles sont aussi rendues visibles.

Elle se met au service des professeurs de l'ensemble de l'équipe éducative qui déposent, alors, des informations dès le début d'année. Ils y ont tous accès en direct et n'extraient que les informations qui peuvent avoir une incidence sur leur enseignement, pour l'adapter au plus proche des préoccupations et des problématiques de chaque élève.

À l'échelle de l'ensemble du cursus scolaire, cette fiche de suivi peut assurer les liaisons de l'école au collège, puis du collège au lycée. Elle vient alors en complément du Livret Personnel de Compétences, dans la limite du respect de la loi « informatique et liberté »¹.

Le pass et suit à travers la construction d'un parcours artistique et culturel

Le BO n° 19 du 9 Mai 2013, a pour objectif l'accès à une éducation artistique et culturelle. Face à « une éducation artistique et culturelle trop inégale d'un jeune à l'autre pour des raisons diverses socio-affectives, géographiques En fonction des écoles ou établissements fréquentées... »². Il vise l'accès de tous à l'art et à la culture par la construction d'un parcours culturel et artistique. La circulaire n°2013-073 du 3 Mai 2013, explicite clairement des actions de pilotage possibles et le sens du suivi de ce parcours avec l'ensemble des différents acteurs. Il est attendu que l'élève « conserve la mémoire de son parcours, pour qu'il se l'approprie »². Ceci sous-entend qu'il doit être mis en place une logique de cohérence et de continuité dans le parcours artistique et culturel de l'élève, pour essayer de l'ouvrir et d'aller vers des endroits ou formes de langages de l'art qu'il n'a pas encore ou peu découvert.

Un carnet de bord, conçu par l'élève, est avancé pour permettre aux professeurs sur différents cycles, de prendre note sur les grands domaines d'arts et cultures déjà traversés par les élèves. Ce carnet de

¹ Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

² Circulaire n°2013-073 du 3 Mai 2013 relative aux parcours d'éducation artistique et culturelle

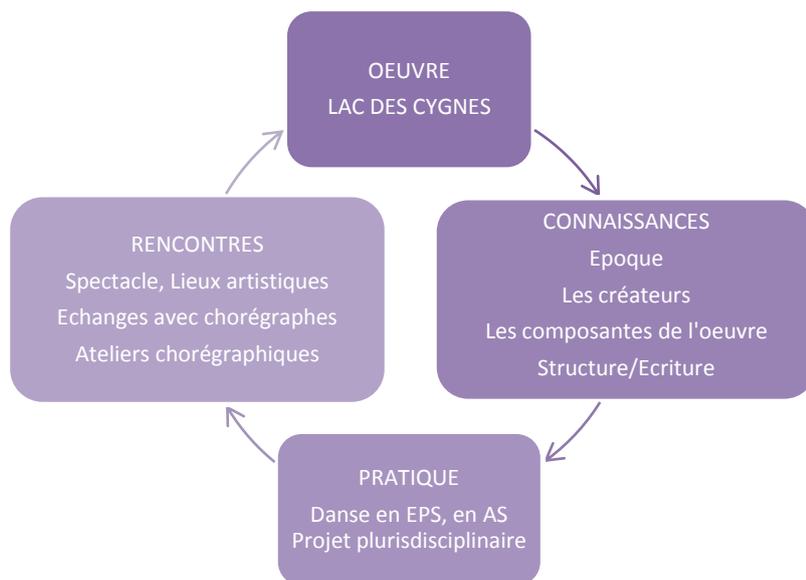
bord peut se concevoir sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : connaissances, pratiques et rencontres. C'est, par exemple, dans le cadre de projets pluridisciplinaires, d'étude d'une œuvre artistique dans une discipline ou de rencontres avec des artistes en enseignement de spécialité, que l'élève apprend à analyser, situer des œuvres mais aussi à dire ce qu'il ressent. Définir ce qui est vu/entendu et ressenti au regard d'une forme d'art, en lien avec un contexte socio-politique et économique d'une ou de notre époque, nécessite une réelle formation sur la continuité de son parcours scolaire. Ainsi, le regard de spectateur, la sensibilité artistique et le sens auto critique se construisent petit à petit. Outre la mise en évidence de connaissances spécifiques sur une forme d'art en particulier, ce carnet de bord permet aussi à l'élève de faire apparaître des liens d'une œuvre à l'autre, d'un champ artistique à un autre. L'élève, par une connaissance des œuvres, par une lecture sensorielle de certaines et par la découverte de lieux artistiques se construit ainsi, tout au long de son parcours, une idée du milieu artistique (métier d'intervenants, scènes nationales, lieux et espaces de diffusion des événements culturels ...).

Le stage Danse et Philosophie, initié par l'action culturelle et animés par Catherine Moreau et Catherine Drouet, coordonnatrices Danse et Théâtre dans l'Académie de Nantes, illustre cette notion d'étape dans le parcours artistique de l'élève. Une des entrées envisagées est l'étude d'une œuvre du ballet classique « Le lac des cygnes » de Marius Petipa. L'élève traverse l'œuvre en remplissant dans le pilier « Connaissances » du carnet de bord, l'histoire de l'œuvre, ses compositeurs et chorégraphes, sa structure faite d'opposition entre les actes. Le premier acte plutôt ancré dans le réel (mimes, gestes quotidiens issus du ballet romantique), et les actes blancs évoquant un univers merveilleux dans l'espace et le temps. La partie pratique se situe dans l'engagement corporel et expressif. Plusieurs champs peuvent être envisagés. Sur un cycle de danse ou en Association Sportive (A.S.) danse, les élèves peuvent aborder l'œuvre au regard de leurs lectures et projections. Partir de gestes symboliques de ce ballet classique et les transformer par le jeu des composantes du mouvement ou des procédés de composition ; pour interpréter le geste. En raconter peut être tout à fait autre chose, seul ou avec une construction chorégraphique de plusieurs élèves, en serait l'objectif. Ce projet artistique d'entrer par une œuvre entre dans les programmes attendus, que ce soit dans les programmes de la discipline, comme dans le socle commun.

Cette entrée culturelle peut aussi être abordée dans un travail pluridisciplinaire tel qu'un Itinéraire De Découverte, ou un Travaux Personnels Encadrés. Dans une logique interdisciplinaire, mêlant Histoire et EPS (Support Danse), la partie connaissance peut être axée sur l'étude du statut de la femme en cette fin du XIXème siècle - paradoxe entre le rôle de la femme en société et son image magnifiée sublimée au ballet. Le transfert avec d'autres œuvres d'époque, tel que Degas en peinture et sculpture (la petite danseuse) enrichit la palette de connaissances. Le passage à l'écrit est aussi une modalité de pratique facilitatrice d'intégration à cette forme de savoir artistique. Dans les différents modes d'entrée abordés, la compétence 1 du socle « Maîtrise de la langue » ; mais aussi la compétence 5 « Culture humaniste » sont travaillées. (BO Janvier 2011. Livret de compétences).

Entrer par l'œuvre est aussi en lien avec l'Histoire des arts, dans le pilier 3 du carnet de bord, à savoir, « Rencontre ». Ce lien peut être établi entre l'étude d'une œuvre (Lac des cygnes) et ses éventuelles relectures, tel que Swan de Luc Petton, ou Swan Lake de Dada Masilo. La dernière pièce citée est une relecture du lac des cygnes qui intègre la danse Zoulou, et de sujets d'actualité de notre époque tel que l'homophobie, le sida ou le mariage arrangé en Afrique. Un prince Albert qui n'est pas amoureux du cygne blanc imposé par la famille sud-africaine, mais d'un homme. Tirillé entre désir et principes, autant de questions qui peuvent toucher un public d'adolescents, et en parallèle, un répertoire émotionnel et culturel qui peuvent se convoquer. Comparer les deux œuvres, dans leur complémentarité et différence, peut être un travail qui fait suite au visionnage du spectacle. Cette rencontre artistique permet d'interroger la forme d'origine et de découvrir plusieurs procédés de création à travers ces relectures.

Figure 1 : le parcours artistique autour d'une oeuvre



Tab. 2 : récapitulatif des « pass et suit »

PASS ET SUIV	FORMATS	CHAMPS D'ACTEURS	EXPLOITATION PAR L'ÉLÈVE
FICHE DE SUIVI	<p>L'ENT sur le temps d'heure de vie de classe (Collège ou lycée).</p> <p>Critères à définir lors du conseil pédagogique. Critères sur le métier de l'élève et ses centres d'intérêts + Auto évaluation dans cette construction de soi et du soi d'une année à une autre.</p>	<p>Professeur principal</p> <p>Equipe pédagogique de la classe</p> <p>Conseil pédagogique pour Collège et Lycées et Conseil des maîtres pour école.</p> <p>Liaison école-Collège-Lycée du même bassin</p>	<p>Chaque élève remplit sa fiche.</p> <p>Possibilité de lire sa fiche une fois remplie et de la comparer par rapport à celle de l'année dernière.</p>
PARCOURS ARTISTIQUE CULTUREL	<p>Carnet de bord format papier ou numérique (Portfolio en ligne depuis Septembre 2013 pour enregistrer étapes du parcours) établi sur 3 critères au moins une fois par cycle.</p> <p>Connaissances, Pratiques, Rencontres (fréquentation oeuvre, lieux dans le cadre collectif, familial...)</p>	<p>Liaison école-Collège-Lycée</p> <p>Enseignement transversal. Histoire des arts</p> <p>Enseignement artistique pluridisciplinaire (TPE/ IDD ...)</p> <p>Structures culturelles : enseignement de spécialité Musique-Danse-Théâtre-Conservatoire</p>	<p>Faire des liens entre les différentes oeuvres étudiées</p> <p>Développer la curiosité et le goût artistique</p>



Une incontournable communication

Créer un parcours personnel pour tous les élèves, ne peut être réalisable que si différents champs se côtoient. Trois formes de parcours de l'élève sont, ici, illustrées dans lesquelles sont identifiées les différents espaces en interaction.

Le parcours individualisé.

Ce parcours est un soutien, dans le sens où il donne du temps et un espace pour les élèves en difficulté ou handicapés. Plusieurs mises en œuvre sont possibles, mais nécessitent une communication entre enseignant référent, professeur principal avec l'équipe éducative (Administration, infirmières, C.P.E., conseillers d'orientation ou assistantes sociales) et les structures extra-scolaires. Trois dispositifs peuvent être mis en place pour aider l'élève souffrant de troubles d'apprentissage. Le P.P.S. (Projet Personnel de Scolarisation), Il est activé pour les élèves reconnus handicapés par la M.D.P.H. (Maison Départementale Pour le Handicap). L'enseignant référent de la M.D.P.H. réunit l'équipe de suivi de scolarisation dans une logique de continuité et de cohérence de mise en œuvre (aménagement emploi du temps, des documents pédagogiques simplifiés, un matériel pédagogique adapté, 1/3 temps supplémentaire ...). Autre action, le P.A.I. (Projet d'Aide Individualisée) est un dispositif interne à l'établissement. C'est la famille qui sollicite le chef d'établissement et médecin scolaire pour des élèves qui peuvent présenter des troubles de la santé, sans reconnaissance de handicap. Un traitement médical ou aménagement scolaire est alors prescrit, mais ne relève pas d'allègement ou de mesures pédagogiques. Le P.P.R.E. (Programme de Réussite Educative) est, au contraire, un dispositif pédagogique proposé par l'équipe référent de l'élève. Il tend à répondre à ses besoins et difficultés scolaires. Le contrat, sur une courte durée, est présenté à l'élève et aux parents. Ce document formalise et référence les objectifs de soutien, ses modalités, échéances et évaluations pour aider l'élève à progresser. Une autre mise en œuvre est l'accompagnement personnalisé, pris en charge par un enseignant disponible. Au programme, une remise à jour du travail, de l'organisation, des connaissances de l'élève sur une durée définie, avec l'adhésion des parents.

Le parcours d'orientation

Celui-ci est souvent construit sur les résultats de l'élève, au regard des moyennes des matières dites « fondamentales ». Il est pourtant tout aussi primordial de tenir compte des envies et ressources que l'élève a pu développer tout au long de sa scolarité. Cette façon d'aborder l'orientation nécessite, alors, de se pencher sur ses options (ex : langues ...) ou son implication sur les temps hors de la classe (ateliers, A.S., clubs dans l'établissement...). Dans leur choix d'orientation au lycée, les élèves peuvent sélectionner leur établissement au regard des options ou enseignements de spécialité proposés. Ces derniers valorisent ainsi un domaine d'excellence de l'élève. Par exemple ceux qui choisissent la section littéraire avec spécialité Danse se verront attribuer un coefficient 6 en réunissant les épreuves de danse EPS + Culture et pratique chorégraphique. Et, de la même manière pour toutes sections, le coefficient avec l'option EPS est de 4. Ces différents coefficients témoignent de la prise en compte de la spécificité, et donc, de la diversité des domaines d'excellence ou des centres d'intérêts des élèves. Des partenariats avec des structures culturelles sont alors mis en place par les professeurs référents, tel que les conservatoires (musique, danse ...) pour renforcer des actions culturelles ou événements sportifs. Des classes à profil, pour des élèves motivés pour entrer dans la voie professionnelle en seconde, sont aussi ouvertes. C'est le cas de la troisième O.D.P ; (Orientation de Découverte Professionnelle) en Collège, ou P.V.P (Parcours Voie Professionnelle) en LP.

Le parcours artistique.

Obligatoire et dans les attentes officielles, il émane d'un projet d'école, de classe ; ou d'initiatives de professeurs en collège et Lycée d'une ou plusieurs disciplines. Pour une classe de troisième, il peut être envisagé plusieurs mises en œuvre ou sorties pédagogiques. Dans le cadre de l'orientation, une sortie culturelle permettant de découvrir les coulisses des arts du spectacle, et des métiers de la scène peut être programmée, avancée au Conseil d'Administration. Le conseil général, dans ce cas, peut apporter un financement dans la gratuité des transports, en catégorisant cette sortie de « Découverte professionnelle ». Des contacts avec des scènes nationales peuvent être établis avec les personnes ressources chargée des relations scolaires afin de définir, par exemple, une « journée au théâtre » (Visite, spectacle et possibilité de rencontres, voire, atelier artistique avec l'artiste en résidence ou programmé). Cette journée artistique peut ensuite s'inscrire dans le carnet de bord du parcours culturel de l'élève. Le BO n° 19 du 9 Mai 2013, cité ci-dessus, précise les partenariats et la mise en réflexion commune entre les différents champs. « *Le conseil des maîtres ou le conseil pédagogique propose un grand domaine des arts et de la culture qui fera l'objet d'actions spécifiques au sein de l'école ou de l'établissement durant l'année scolaire. Les choix des équipes privilégient la démarche de projet en partenariat et s'appuient, notamment pour cela, sur les ressources culturelles développées par les différents partenaires du territoire concerné. Il est souhaitable de varier les approches en conjuguant le plus possible les pratiques artistiques, les rencontres avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture, ainsi que les connaissances et l'approche méthodique et réfléchie permettant la formation du jugement esthétique* »³. En continuité, il est rajouté que « *Ces actions, inscrites dans le projet d'école ou d'établissement, s'articulent avec les activités menées par chaque enseignant dans le domaine des arts et de la culture au sein de sa classe, selon son projet et dans le respect de sa liberté pédagogique* »³. Le spectacle proposé en découverte professionnelle peut être utilisé en prolongement dans des objectifs de séquences disciplinaires. En EPS, le cycle d'Acrogym peut être axé autour d'une thématique commune, celle du spectacle qui va créer un univers artistique. D'une culture commune, l'idée est de considérer comment chacun et chaque groupe s'approprie, dans sa propre pratique, le spectacle, quelle lecture, chaque élève s'en est fait, et comment chaque groupe le retranscrit, se l'approprie au regard de la compétence propre attendue dans les programmes –« *Concevoir et réaliser des actions à visée esthétiques et artistiques* »⁴. Dans le cadre de l'histoire des arts, il peut être tout autant intéressant de demander aux élèves, de choisir leur thématique en fonction d'une œuvre au programme, étudiée dans les diverses disciplines. À l'oral, ils peuvent ainsi parler de leur projet d'élaboration, de mise en œuvre pratique des connaissances. Toujours dans le domaine culturel, d'autres actions peuvent être mises en place tel que des ateliers artistiques. Un dossier est à compléter et transmettre à des personnes ressources, qui accompagnent dans cette démarche de projet. Ces personnes sont là pour faire les liens entre Services Académiques de l'Education Nationale et les services du ministère de la culture représentés par la D.R.A.C.. Le Bulletin Officiel précise que « *ces personnes ressources aident les écoles et établissements à travailler en s'appuyant sur les axes de la politique d'éducation artistique et culturelle définie par le comité territorial de pilotage et sur les projets développés sur leur territoire* ». Une dynamique de territoire se crée, et l'équilibre de l'offre et de la demande entre logique scolaire et extra-scolaire, peut se mettre en place.

³ Circulaire n°2013-073 du 3 Mai 2013 relative aux parcours d'éducation artistique et culturelle

⁴ CP3 des programmes EPS

Tab. 3 : récapitulatif des formes de parcours et suivis

TYPES DE SUIVI	FORMATS	CHAMPS D'ACTEURS	EXPLOITATION PAR L'ELEVE
PARCOURS INDIVIDUALISES (PPS, PAI, PPRE)	Sous forme de dossiers transférés d'une structure à une autre.	Elèves reconnus handicapés par LA MDPH. À la demande de la famille auprès de l'équipe de direction. Une prise d'initiative de l'équipe pédagogique	Trois dispositifs pour aider les élèves souffrant de troubles d'apprentissage à l'école. Des aménagements, soit d'ordre pratique ou pédagogique.
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (Option Théâtre/ Danse/ EPS/ Musique...)	Temps de pratique et d'écrit	Professeur certifié + Equipe pédagogique+ Equipe de direction + Partenariat avec structures extra scolaires et nationales (Conservatoires, Clubs, Scènes nationales...)	Voie de spécialité. Domaine de compétence qui permet de donner sens au parcours culturel et d'orientation de l'élève.
3 ^{ème} ODP - 3 ^{ème} PVP	Classe qui mêle temps scolaire et temps en entreprise.	Professeur principal/ Equipe de direction et milieux des entreprises pour stage ou visites d'entreprise. Jumelage avec autres établissements à l'étranger.	Elèves motivés par un parcours professionnel ou tertiaire.
ATELIERS ARTISTIQUES	Dossier à compléter transmis par la personne ressource chargée des relations culturelles entre enseignant/ DRAC et rectorat	Un professeur certifié ou engagé dans l'option choisie (théâtre/ Danse...)	Tous les élèves volontaires, tous niveaux confondus.



Conclusion

En résumé, il semble possible de dégager quelques grands principes de mise en œuvre de ces différentes formes de suivi :

- placer l'élève dans une conscientisation de son parcours, pour lui permettre de créer lui-même des liens et des cohérences que ce soit dans le savoir transmis, comme dans les actions éducatives et culturelles programmées tout au long de sa scolarité ;
- garder une trace de ce « Pass et va », de « l'ici-maintenant », pour s'en faire un relai ; un « Pass et suit » ;
- conserver la mémoire de son parcours, pour donner forme et but à son chemin ;

Mais ces exigences ne prennent forme que selon une logique de projet de parcours de formation intra et extrascolaire établi entre les différents acteurs.

Cette logique de parcours prend le pas sur les disciplines et les acteurs qui, collégalement, selon une cohérence horizontale, contribuent à la mise en œuvre d'un parcours de formation, la cohérence verticale.